



Pôle Régional des
Musiques Actuelles de **LA RÉUNION**

RAPPORT ACTIVITE PRMA RÉUNION 2024

Sommaire

Introduction	3
Le soutien à la filière	4
L'aide à l'embauche dans les cafés-concerts (Tégé)	4
Historique	5
Une régulation nécessaire depuis 2018	5
Une année d'expérimentation en 2023	5
Une année de transition en 2024	6
Principales réflexions issues des entretiens menés auprès des bénéficiaires	6
Le Fonds Régional d'Aide à la Mobilité (FRAM)	7
Favoriser la Mise en Image qualitative de la production musicale réunionnaise (AMI)	9
L'animation du contrat de filière	11
L'information - ressource et l'observation	11
Les actions d'information - ressource	11
Les rendez-vous conseil entre janvier et décembre 2024	11
Les sessions d'information collective	12
Les actions de sensibilisation aux risques auditifs	12
Les dispositifs d'accompagnement à l'export	13
Partenariat avec l'association Jazz Rényon	14
Actions de communication autour des activités d'information-ressource	14
Les travaux d'observation	14
Bilan/évaluation des dispositifs d'aide portés par le PRMA	15
Etude auprès des adhérents du PRMA	15
Participation au groupe de travail POPP	15
Accueil d'un stagiaire	15
La valorisation du patrimoine musical de La Réunion et de l'océan indien	16
La Phonothèque Historique de l'Océan Indien	16
Réponse à un appel à candidature	16
Activités en continu	16
Aide aux porteurs de projet	16
Collaborations et partenariats	16
Représentation, communication et renforcement du réseau	17
Le label takamba	17
Production du 20ème album Takamba (partenariat FNAC et Crédit Agricole)	17
Opération de promotion du label en partenariat avec la FNAC	17
Les expositions et actions de médiation	17
Gouvernance, ressources humaines et conditions matérielles	19
Réforme statutaire	19
Ressources humaines	19
Accompagnement RH	19
Départ de la Direction	19
Locaux	19
Pour conclure...	20

Introduction

L'année 2024 a été marquée par plusieurs changements importants qui ont généré une forme d'instabilité interne tout en préfigurant une période de transition à venir au sein de la structure. Le départ du directeur en octobre a tout d'abord ouvert des perspectives de renouvellement du projet et de l'organisation managériale de l'équipe. En amont et en aval de ce départ, les membres du bureau de l'association se sont fortement investis dans le fonctionnement interne afin de répondre aux attentes des salariés tout en tenant compte des conclusions d'un rapport d'audit commandité par le Conseil régional. Le recours à un cabinet de conseil en ressources humaines a permis d'accompagner l'équipe salariée dans une période instable où le positionnement et une partie des activités, notamment certains dispositifs d'aide aux acteurs, étaient questionnés.

En 2024, les dispositifs ont continué d'accompagner économiquement les acteurs de l'écosystème musical réunionnais. Après plus de 10 ans d'existence, Tournée générale, dispositif destiné à soutenir la diffusion locale de concerts, a cessé d'exister sous la forme qu'on lui connaissait depuis 2013. Les raisons de l'évolution à la baisse de Tournée générale sont diverses (obsolescence de la plateforme informatique créée en 2013, questionnement sur les objectifs du dispositif...). Ceci s'est traduit par une baisse importante, amorcée dès 2023, des financements mobilisés par ce dispositif. La baisse provisoire des montants engagés dans le soutien à la diffusion locale de concerts s'accompagne d'une mobilisation toujours importante des dispositifs d'aide à l'export de concerts (FRAM) et à la visibilité numérique (AMI). La reconduite du dispositif d'accompagnement des développeurs d'artistes sur le Mama a confirmé cette importance accordée à l'export en 2024.

Le pôle information-ressource a continué à investir la relation aux acteurs de l'écosystème local, qu'ils soient professionnels, intermédiaires ou amateurs. Sur les bases de travail des années précédentes, le conseil personnalisé aux porteurs de projet est resté au cœur de nos préoccupations et de nos activités. La méthode de travail, qui articule des rendez-vous généralistes et le recours à des experts, s'est renforcée par le biais de permanences administratives et juridiques. En 2024, le pôle information-ressource du PRMA a réalisé une centaine de rendez-vous. Le maintien des collaborations au sein du Réseau Ressource Réunion ainsi que le partenariat avec le Kabardock nous ont par ailleurs permis de maintenir, par le biais de collaborations, nos actions d'information et de sensibilisation collective (nos locaux actuels ne nous permettant plus d'accueillir dans de bonnes conditions des assemblées nombreuses). Ce lien direct avec l'écosystème local a donné lieu à la mise en œuvre d'une étude sur les activités et les besoins des structures adhérentes. Parallèlement, l'acquisition de nouveaux outils d'analyse et de diffusion en ligne préfigurent un renouvellement des modalités de restitution, plus rapide et interactive, des résultats.

Pour le patrimoine, 2024 signe la reprise de l'activité d'édition phonographique du label Takamba sous la forme d'une compilation d'enregistrements de Luc Donat, Alain Peters, Jules Arlanda et Henri Madoré. Éditée au format d'un double vinyle 33 tours, elle est distribuée dans les Fnac de l'île. Dans l'attente d'une réponse à une demande de financement européen pour des missions de collectage dans le cadre la Phonothèque Historique de l'Océan, le PRMA a poursuivi ses travaux de numérisation du patrimoine phonographique régional, développant par ailleurs des partenariats locaux avec des porteurs de projets de valorisation patrimoniale.

Enfin, au chapitre de la gouvernance, le conseil d'administration du PRMA a poursuivi ses réflexions sur les statuts, en tenant compte des recommandations du rapport d'audit. Les membres du bureau ont par ailleurs vu leur mandat prolongé provisoirement jusqu'au début de l'année 2025.

Le soutien à la filière

En 2024, les dispositifs d'aide économique du PRMA ont été maintenus dans leur fonctionnement et leur enveloppe budgétaire, à l'exception de Tournée générale dont le montant des fonds mobilisés a baissé fortement dans cette dernière année de fonctionnement sous sa forme actuelle.

La distribution des financement par dispositif a donc évolué, l'export et la visibilité numérique prenant une place désormais centrale. Si elle devait se confirmer en 2025, cette évolution questionnera profondément le positionnement du PRMA vis-à-vis de la structuration du secteur musical réunionnais, de ses adhérents et/ou bénéficiaires directs.

L'aide à l'embauche dans les cafés-concerts (Tégé)

→ Eléments de bilan détaillés accessibles en ligne :

- les concerts aidés en 2024 : <https://d.dataviv.net/v/fjZurQaPhr>
- les artistes aidés en 2024 : <https://d.dataviv.net/v/jrbvVmWsLq>

Année	Nbre d'embauches aidées	Nbre de concerts aidés	Nbre d'établissements actifs	Nbre de groupes bénéficiaires	Budget réalisé
2015	1122	242	20	108	132 500 €
2016	815	190	16	85	97 850 €
2017	1067	249	25	98	129 140 €
2018	832	217	27	89	96 940€
2019	726	160	9	68	86 754€
2020	1079	278	18	111	127 715 €
2021	919	239	26	110	108 324 €
2022	1583	356	25	141	182 900 €
2023	575	130	15	74	75 000 €
2024	243	58	9	39	29 160 €

BP TEGE 2024 : 75 000 €

Au 31 décembre 2024, le montant engagé s'élève à 37 500 € dont 29 160 € ont été consommés, ce qui représente :

- 243 cachets aidés
- 58 concerts aidés
- 9 établissements actifs
- 20 producteurs bénéficiaires
- 39 groupes bénéficiaires

PRMA - Rapport d'activité 2024

Après onze années de soutien à la diffusion dans les cafés-concerts, l'année 2024 a été annoncée comme la dernière année de fonctionnement du dispositif Tournée Générale sous sa forme actuelle.

Historique

Le dispositif Tournée Générale a été initié en 2009 par l'AGEMA-Kabardock pour pallier le manque d'opportunités pour les musiciens réunionnais de se produire dans de bonnes conditions locales dans des lieux de petite jauge de type café-concert. Il a évolué au fil des ans, passant d'une sélection de huit groupes dans cinq établissements sous sa forme initiale telle que mise en place par et avec le Kabardock, à une logique de catalogue plus étendu sous sa forme actuelle avec l'appui de la plateforme informatique de mise en relation entre producteurs et diffuseurs. L'obsolescence de la plateforme ainsi que la complexité grandissante consistant à gérer des règles de régulation questionnent aujourd'hui les moyens mis en œuvre dans l'atteinte des objectifs poursuivis par le dispositif.

Une régulation nécessaire depuis 2018

Depuis 2018, des règles de régulation ont été mises en place pour éviter les biais liés à l'algorithme du "premier arrivé, premier servi" sur la plateforme. La programmation annuelle est découpée en deux semestres avec une répartition collégiale des cachets, arbitrée par le PRMA à l'occasion de réunions de programmation semestrielles avec les diffuseurs. La répartition des cachets se base sur les besoins déclarés et exprimés des lieux.

Une année d'expérimentation en 2023

En 2023, à l'issue d'un séminaire de concertation avec les adhérents et les bénéficiaires, une expérimentation a été menée pour tester de nouvelles règles de répartition : augmentation de la participation du PRMA, augmentation de la participation des lieux, répartition par quota selon un principe de cachets garantis par tranche d'engagement et mutualisation des cachets non utilisés au 1er semestre.

Ces nouvelles règles ont montré leurs limites en matière de gestion du dispositif, notamment en raison de l'obsolescence de la plateforme et de la complexité croissante de la répartition des cachets nécessitant une intervention des équipes du PRMA pour contrôler et faire appliquer les règles de régulation.

Une année de transition en 2024

L'année 2024 marque la dernière année de fonctionnement du dispositif sous sa forme actuelle.

En conséquence, les règles pour l'année 2024 ont été définies comme suit :

- La programmation est arrêtée le 30 juin 2024.
- La participation du PRMA est fixée à 120 euros / cachet, avec une répartition sur 20 établissements maximum par ordre de retour des avenants à la convention de soutien à diffusion.
- La participation minimum des lieux variera en fonction de leur niveau d'engagement, défini par des tranches de réservation de cachets.

Participation minimum des lieux selon le niveau d'engagement	Nbre de cachets garantis par le fonds d'aide (jusqu'au 31 décembre)
80 euros / cachet	De 1 à 15 cachets réservés
100 euros / cachet	De 1 à 30 cachets réservés

La faible mobilisation du dispositif en 2024 s'explique par une volonté partagée de refonte du dispositif pour répondre aux problématiques de régulation, à l'obsolescence de la plateforme et surtout aux attentes des acteurs et à l'évolution des enjeux du secteur.

Par décision des membres du Conseil d'Administration en mars 2024, il a été acté l'engagement des fonds à hauteur de 50% pour l'année 2024.

Principales réflexions issues des entretiens menés auprès des bénéficiaires

À l'initiative de l'équipe du pôle « Soutien à la filière », des espaces de concertations ont été ouverts auprès des bénéficiaires afin d'envisager des évolutions possibles pour un dispositif répondant à des objectifs définis et adaptés au territoire local. Ces prises de contact formelles et informelles ont donné lieu à des retours d'expérience qu'il nous semblait intéressants de mobiliser pour la suite de la réflexion. Pour des raisons de calendrier, dans un contexte de changement et d'incertitudes, avec peu de visibilité sur les orientations à venir du PRMA Réunion, nous avons fait le choix prudent d'une communication ciblée en privilégiant un format de concertation individuelle (4 artistes, 2 producteurs) plutôt qu'un format de type séminaire comme fin 2022. Le choix du panel des personnes rencontrées, en visioconférence et en présentiel, s'est effectué en réponse aux sollicitations des principaux bénéficiaires. Depuis l'expérimentation de 2023, nous avons recueilli plusieurs témoignages qui nous ont confortés dans le constat partagé d'une nécessaire refonte du dispositif.

Les objectifs, initialement poursuivis par le dispositif, ont été questionnés :

- Un dispositif de soutien à la diffusion pour les lieux de type café-concerts ?
- Un dispositif de soutien à l'intermittence pour les musiciens ?
- Un dispositif d'aide à l'embauche pour les producteurs ?
- Ou tout cela à la fois ?

Les difficultés rencontrées ces dernières années en matière de régulation renvoient non pas à un constat d'échec, mais aux limites d'un dispositif victime de son succès qui, à budget constant, ne permet plus d'apporter satisfaction aux nombreuses demandes. Le postulat de départ était de passer d'une logique de projets (8 groupes dans 5 établissements) à une logique de catalogue ouvert (100 groupes bénéficiaires dans une trentaine d'établissements en 2014), assumant ce qu'aurait pu être une "montée en charge" jusqu'à 5 000 cachets en 2025. On retient de l'engouement des premières années la simplicité apportée par la plateforme de gestion, puis progressivement les difficultés à mettre en place, à partir de 2018, un système de régulation imposant des quotas par établissement. Cette situation paradoxale nous conduit à un deuxième constat partagé : à un dispositif précis doivent répondre des objectifs clairs et précis avec des indicateurs de performance évaluables et mesurables.

PRMA - Rapport d'activité 2024

Des arbitrages budgétaires sur l'utilisation des fonds non engagés seront nécessaires afin de mettre en œuvre les évolutions souhaitées dans le cadre d'un plan de refonte du dispositif pour 2025.

Le Fonds Régional d'Aide à la Mobilité (FRAM)

→ Eléments de bilan détaillés accessibles en ligne : <https://d.dataviv.net/v/qzPDcyVOHg>?

Depuis 2012, le PRMA Réunion, avec le soutien de La Région Réunion et de la SACEM, administre un fonds d'aide à la mobilité de 120 000 euros à 140 000 euros par an destiné à soutenir les tournées des groupes de musique de La Réunion par la prise en charge partielle ou total des billets d'avion vers l'étranger et les autres départements français.

Année	Nbre de tournées	Nbre billets de	Nbre dates de	Budget annuel
2015	31	140	127	123 000 €
2016	26	144	111	148 000 €
2017	33	127	140	120 000 €
2018	24	106	107	120 000 €
2019	25	117	94	107 500 €
2020	8	29	32	30 000 €
2021	3	7	10	4 053 €
2022	33	146	142	167 063 €
2023	30	156	191	141 300 €
2024	28	127	198	128 349 €

En 2024, quatre commissions se sont réunies. 28 tournées aidées (sur 44 demandes) pour un montant de 128 349 euros.

- + 198 dates
- 28 tournées aidées
- 127 billets d'avions

Liste des groupes bénéficiaires en 2024

GROUPES	Nombre de dates	Nombre de billets d'avion	Montant accordé
AURUS	11	9	15 000,00 €
VOTIA	10	13	11 859,40 €
LINDIGO	18	17	11 566,01 €
CLAUDIO RABE	4	7	9 000,00 €

PRMA - Rapport d'activité 2024

MOUVMAN ALE	23	11	8 520,89 €
SAODAJ	7	7	7 820,06 €
TUKATUKAS	15	5	7 168,48 €
NAGAÏ	5	6	6 828,00 €
SLY SUGAR	10	5	6 704,00 €
GREN SEME	5	6	6 420,58 €
JAD'	5	4	5 374,00 €
MALOYA JAZZ XPERIANZ	6	4	4 370,00 €
ANN O'ARO	9	4	4 169,56 €
ZISKAKAN	8	7	3 850,00 €
SQUAREDUCK	9	4	3 749,72 €
DREO	8	3	3 748,00 €
MAYA KAMATY	13	3	3 205,00 €
LOKILONESTAR	5	2	2 206,86 €
GAÏA ELSEY	4	1	1 762,00 €
LADY LA FEE	3	6	1 656,00 €
AXEL SAUTRON	9	1	1 320,00 €
J3ZZ	5	1	1 200,00 €
LABELLE	6	1	850,63 €
Total général	198	127	128 349,19 €

Rappel du fonctionnement du dispositif

La commission FRAM est constituée de 2 représentants de chaque collège (2 développeurs d'artistes, 2 diffuseurs de spectacle, 2 artistes-techniciens), 2 représentants des membres associés et 2 représentants des membres de droit (État et Région).

La commission FRAM dispose d'un rôle consultatif qui se traduit par une "délégation d'attribution budgétaire" dont le plein pouvoir d'engagement appartient au Bureau sur la base du compte-rendu de décisions.

La très grande majorité des aides accordées porte sur des groupes aux esthétiques maloya, world et pop. Les décisions en faveur des groupes relevant de ces esthétiques sont majoritairement favorables. Cela témoigne du niveau de maturité et de structuration des groupes qui valorisent l'identité réunionnaise et qui sont les plus demandés.

Pour rappel, chaque commission FRAM se réunit sans condition de quorum. La très grande majorité des décisions sont prises à la quasi-unanimité des membres présents sur la base des critères objectifs de structuration du groupe. La notion de ratio économique des tournées est

PRMA - Rapport d'activité 2024

également prise en considération dans l'attribution des aides, afin que le montant de prise en charge des billets d'avion ne soit pas disproportionné par rapport aux coûts écologiques et économiques de transport.

Favoriser la Mise en Image de la production musicale réunionnaise (AMI)

→ Eléments de bilan détaillés accessibles en ligne : <https://d.dataviv.net/v/WzBkv1PY6r>

Année	Nbre de dossiers déposés	Nbre de projets aidés	Moyenne d'aide par projet	Budget réalisé
2015	13	6	7 500 €	45 000 €
2016	14	6	7 500 €	45 000 €
2017	13	7	6 430 €	45 000 €
2018	14	7	5 714 €	40 000 €
2019	13	8	5 957 €	47 656 €
2020	16	10	6 498 €	64 978 €
2021	38	20	6 662 €	130 0000 €
2022	33	20	4 900 €	98 000 €
2023	42	25	4 000 €	99 810 €
2024	36	20	4 342 €	86 856 €

BP AMI 2024 : 90 000 €

20 clips aidés (sur 36 demandes) pour un montant de 86 856 euros sur un budget 2024 de 90 000 euros.

Nom du groupe	Nom du projet	Sortie d'album	Lancement EP	Montant accordé
01 - DAVIS JOHNES	Allégresse	Non	Oui	4 500,00 €
03 - TINE POPPY	Ankor	Non	Oui	4 500,00 €
05 - CLAUDIO RABE	Live au Sakifo	Oui	Non	3 056,00 €
07 - DREO*	Right Now	Oui	Non	4 500,00 €
09 - THE HILL IS BURNING	From Away	Oui	Oui	4 500,00 €
10 - AURUS	Heyoka	Oui	Oui	4 500,00 €
14 - NANS	Bana	Oui	Non	4 500,00 €

PRMA - Rapport d'activité 2024

15 - KLOWDY	On s'adore	Non	Oui	4 500,00 €
17 - KOMBO	Arbis à Li	Non	Non	4 500,00 €
18 - ALEKSAND SAYA*	Do fé Sanm do lo	Oui	Oui	4 500,00 €
21 - MAYA KAMATY	Kavalé / Sur mes épaules	Oui	Non	4 500,00 €
22 - MÙ	Toké	Non	Oui	4 500,00 €
24 - MICKAËL POUVIN	Echo	Oui	Non	4 500,00 €
25 - NAGAÏ	Self Reflection	Non	Oui	4 500,00 €
26 - FLAVIE EST BELLE	Demain n'est pas toujours	Non	Oui	4 500,00 €
27 - DI PANDA	Matrone	Oui	Oui	4 500,00 €
28 - LOW DISTORTION UNIT	Sisyphe	Oui	Oui	4 500,00 €
30 - EMMA NONA	Vativiyn	Non	Oui	4 500,00 €
31 - KANASEL	Woziz	Oui	Non	4 500,00 €
33 - SOLAH	Boum Boum	Oui	Oui	2 800,00 €
Total général				86 856,00 €

* NB : 2 projets ont renoncé à l'aide accordée en cours de réalisation. Les fonds non consommés font l'objet d'une provision en fonds dédiés pour une reprise sur l'exercice 2025.

La majorité des clips aidés entre 2014 et 2024 sont visibles sur la chaîne YouTube du PRMA Réunion : <https://www.youtube.com/playlist?list=PLfO4nDLuWWEOiPVrJlr-c6erAsAFMA0kT>

L'animation du contrat de filière

A la suite du contrat de filière 2018-2022, un nouveau contrat a été signé en 2024 entre l'Etat, le Conseil régional et le CNM. Le PRMA a continué à y jouer un rôle de coordinateur et à participer au comité technique. En 2024, deux appels à projets — répartis dans les axes 1 ("Accompagner le développement et la structuration de filière") et 3 ("Soutenir les collaborations professionnelles et artistiques croisées") du contrat — ont été lancés.

Au total, onze dossiers ont été retenus. Le premier concernait les résidences croisées et le second le soutien aux labels et producteurs pour l'accompagnement de nouveaux artistes. Un reliquat de 37250 euros sera reporté en 2025.

L'information - ressource et l'observation

Les actions d'information - ressource

En 2024, nous avons déployé les actions d'information - ressource sur la base de trois axes principaux : les rendez-vous conseil personnalisés, les sessions d'information et les actions de

PRMA - Rapport d'activité 2024

prévention des risques auditifs liés à l'écoute et la pratique des musiques amplifiées. En termes de volume, l'activité est, en 2024, globalement conforme à celle de 2023. L'animation du Réseau Ressource Réunion et la construction du programme d'actions collaboratives "Kwekile" reste un enjeu majeur pour le PRMA qui doit collaborer avec des structures partenaires dont les moyens humains et financiers dédiés à l'information-ressource sont inégaux.

Les rendez-vous conseil entre janvier et décembre 2024

La demande de rendez-vous conseil n'a pas baissé en 2024, le conseil personnalisé étant au cœur de notre activité. Les principes de suivi et d'orientation vers des professionnels du secteur restent inchangés : Stéphanie Séry se charge des premiers rendez-vous de diagnostic généraliste et renvoie, lorsque cela paraît pertinent, les bénéficiaires vers des collaborateurs professionnels spécialistes de champs d'activité particuliers. La chargée d'information-ressource réalise également davantage de rendez-vous conseil de suivi avec les porteur.se.s de projets qui expriment le besoin de faire le point sur leur avancée et de bénéficier d'un accompagnement sur le long court, 9 artistes ou managers ont bénéficié de 2 à 3 rendez-vous conseil de suivi.

- 121 rendez-vous conseil ont été organisés à destination des porteurs de projets musicaux de niveaux différents (allant d'amateurs à professionnels) dont une partie bénéficie de conseils donnés par des experts ;
- 65 rendez-vous conseil généralistes et d'experts ont été réalisés auprès de femmes, 13 d'entre elles sont des artistes leader de leur projet musical ;
- sur les 121 rendez-conseil, 59 étaient d'ordre généraliste (69 rendez-vous ont été programmés sur l'année 2024, 10 porteurs de projets ont annulé, se sont désistés ou ne se sont pas présentés le jour J) ;
- 62 rendez-vous d'experts ont été réalisés (77 porteur.se.s de projets ont obtenu des rendez-vous d'experts en 2024 - 15 porteur.se.s de projets n'ont pas donné suite aux mises en relations ou réaliseront leurs rendez-vous d'experts début 2025) ;
- 6 permanences conseil spécialisées dans un domaine professionnel spécifique se sont réparties comme suit :
 - 2 permanences conseil "juridique" (G. Clément) ;
 - 2 permanences conseil "intermittence" (C. Vercey-Laithier)
 - 1 permanence conseil "administration et demande de financement" (N. Ciret)
 - 1 permanence conseil "management" (M. Chiaramonti et J-R Maraninchi)

Les sessions d'information collective

En tant que coordinateur du Réseau Ressource Réunion, le PRMA a renforcé son implication dans l'animation et la réflexion sur la mise en œuvre d'un programme partenarial. Il a organisé une journée de réflexion méthodologique avec les partenaires du réseau en plus des deux sessions de coordination annuelle.

- 22 sessions d'information collective ont été organisées, généralement en soirée et en collaboration avec un ou plusieurs partenaires du Réseau Ressource Réunion, dans le cadre du programme collaboratif Kwekilé ;

PRMA - Rapport d'activité 2024

- dont 1 journée de sensibilisation à l'écosystème musical à destination des porteurs de projets amateurs co-organisée avec le Kabardock en partenariat avec la Sacem, 48 inscrits ;
- Le PRMA a organisé ou était partenaire de 13 sessions, 238 inscrits ;
- Près de 400 personnes ont participé aux sessions d'informations collectives, on comptabilise 418 inscriptions ;
- 2 réunions de coordination du Réseau Ressource Réunion ;
- 1 journée de réflexion méthodologique autour des méthodes et enjeux de l'information - ressource pour le Réseau Ressource Réunion.

Les actions de sensibilisation aux risques auditifs

Comme les années précédentes, les actions du PRMA en matière de prévention des risques auditifs ont été menées à deux niveaux : à travers le relais du mois de la gestion sonore d'une part (AGI SON) et dans le cadre de notre partenariat avec l'association locale l'Effet en fêt'.

Le relais du Mois de la Gestion Sonore

Le PRMA est relais local de l'association nationale dédiée à la prévention des risques auditifs AGI SON. A ce titre, nous avons relayé en novembre 2024 les principales actions menées dans ce sens au niveau national dans le cadre du Mois de la Gestion sonore. Localement, nous avons organisé, en partenariat avec le Kabardock, un webinaire sur l'émergence sonore et les spectacles en plein air destiné à des professionnels du spectacle vivant musical, animé par la directrice d'AGI SON (13 inscrits).

A cela, se sont ajoutées :

- deux conférences de sensibilisation animée par Sandrine Ebrard, formatrice diplômée d'AGI SON, sur les risques auditifs ont été organisées, dont 1 a été annulé : 3 participants.
- trois sessions de moulages de protection auditives organisées au Kabardock et au Kerveguen, plus de 50 personnes bénéficiaires

Le partenariat avec l'Effet en fêt'

Dédiée à la prévention locale des risques sanitaires et psycho-sociaux liés aux pratiques festives, l'association l'Effet en fêt' est notre principal partenaire local en matière de prévention sanitaire. Elle organise des permanences et des maraudes de prévention et de sensibilisation dans des contextes festifs très divers (discothèques, salle de concerts, free parties...) que notre inscription dans les réseaux institués du spectacle vivant ne nous permettrait pas d'atteindre. En 2024, nous avons renouvelé notre convention de partenariat avec cette structure, qui a donné lieu à 4 interventions de Sandrine Ebrard.

Les dispositifs d'accompagnement à l'export

En 2024, le PRMA a continué à accompagner la montée en compétence des acteurs qui souhaitent faire circuler leurs projets musicaux à l'extérieur de l'île. Enjeu fort du secteur, fortement dynamisé localement par le IOMMA, l'"export" constitue autant un levier de développement pour les projets les plus structurés qu'un objectif irréaliste pour les moins dotés en compétence. A ce

PRMA - Rapport d'activité 2024

titre, les dispositifs d'accompagnement à l'export sont complémentaires de l'administration du dispositif FRAM.

Le Kit de survie en milieu badgé

En partenariat avec le Kerveguen, nous avons organisé une session d'une journée Kit de survie en milieu badgé : 5 projets artistiques, soit 7 personnes actives dans des projets musicaux ont bénéficié de conseils relatifs à leur projet musical de la part de 5 professionnel.le.s locaux ayant une expertise en communication, en développement de projets ou encore en technique.

L'accompagnement des développeurs au Mama

Soutenue par le CNM, l'action d'accompagnement de développeurs locaux au Mama qui s'est tenue à Paris en octobre 2024 a permis à cinq acteurs locaux de bénéficier d'une action de formation personnalisée menée par trois professionnel.le.s locaux qui ont une bonne connaissance des marchés et de l'export : Christophe David, Myriam Chiaramonti et Anne-Gaëlle Bénard. Cela s'est traduit par des temps de travail individuels et des moments d'échange collectif. En amont du Mama, le directeur du PRMA avait organisé diverses rencontres avec des institutions et des professionnels : Zone Franche, CNM, Hélico...

Au retour du Mama, une partie des intervenants ont réalisé des entretiens de "debriefing" auprès des bénéficiaires. Lors d'une réunion de bilan menée en 2025, les intervenant.e.s ont fait remonter le besoin d'accompagnement au long cours exprimé par ceux qu'ils avaient accompagné. Ils ont par ailleurs loué la qualité des relations humaines et professionnelles qui se sont nouées durant le Mama.

Partenariat avec l'association Jazz Rényon

L'association Jazz Rényon nous a sollicité pour participer, en tant que partenaire, aux actions qu'elle mène pour valoriser, structurer et faire rayonner la scène Jazz de La Réunion. Ce partenariat nous amène à intervenir sur une esthétique particulière, ce qui n'est pas souvent le cas pour le PRMA.

Table ronde sur la scène Jazz à La Réunion

Le PRMA a été partenaire de la première rencontre professionnelle sur la scène Jazz à la Réunion qui s'est déroulée au Conservatoire à rayonnement régional de Saint-Paul (50 inscrits) le 23 avril et a réuni un cinquantaine de personnes. Sollicités en amont par Jazz Rényon, nous avons participé aux choix des thématiques, des intervenants ainsi qu'à l'animation des rencontres. Le président Paul Mazaka est intervenu pour partager son expérience et Guillaume Samson, en tant que chargé de l'observation, a présenté des données relatives à la place du jazz dans la diffusion locale et nationale.

Lancement de la compilation Jazz Rényon Vol. 1

Le 21 novembre, Jazz Rényon a souhaité marquer le lancement de sa compilation en ligne dédiée au Jazz réunionnais. Une cinquantaine de personnes ont ainsi participé à la soirée de lancement qui s'est déroulée à la Cerise, au financement de laquelle le PRMA a participé. En fin d'année 2024, nous avons fait le constat que si notre partenariat devait se confirmer en 2025, il devrait donner lieu à une planification et à des relations collaboratives plus soutenues avec l'équipe de Jazz Rényon en amont des événements.

Actions de communication autour des activités d'information-ressource

En l'absence de chargé.e de communication au PRMA, le pôle information-ressource-observation s'est tourné vers deux prestataires de communication pour assurer la visibilité de ses actions auprès de ses publics. La chargée de l'information-ressource s'est chargée de la coordination des prestataires de communication pour la réalisation et l'envoi de la newsletter information-ressource incluant le programme des sessions Kwékilé ainsi que pour la valorisation des activités du pôle information-ressource sur les réseaux sociaux : relai stratégique d'informations, mise en place d'un rétroplanning digital, proposition de posts en lien avec le programme Kwékilé...

- 6 newsletters d'information sur le programme de l'info-ressource envoyées au réseau ;
- 22 posts publiés sur nos pages Facebook, Instagram et création de la page Linkedin du PRMA pour les actions d'information-ressource.

Les travaux d'observation

Destinés à alimenter notre connaissance de l'écosystème local et à éclairer l'impact des actions du PRMA sur la filière, les travaux d'observation se sont répartis en deux volets complémentaires : le traitement des données administratives collectées dans le cadre des dispositifs d'aide et une étude réalisée auprès des structures adhérentes. Par ailleurs, dans le but de moderniser les outils d'analyse et de restitution des résultats d'enquête, nous avons acquis une nouvelle version du logiciel sphinx dont l'utilisation a été opérationnelle en fin d'année.

Bilan/évaluation des dispositifs d'aide portés par le PRMA

Réalisé de façon annuelle ou bi-annuelle, le bilan des dispositifs tels qu'administrés en 2023 consiste à analyser les données issues de l'administration de FRAM, TG et AMI. Ces données ont permis, comme les années précédentes, de caractériser les usages des dispositifs et d'alimenter une cartographie socio-économique de notre écosystème musical à travers l'activité de nos adhérents.

Le rapport a été réalisé en février - mars 2024. Une partie des résultats ont été repris dans le bilan d'activité 2023. La question qui se pose à leur propos concerne notamment leur valorisation auprès des adhérents et des publics élargis de la structure. A ce titre, nous avons envisagé, pour bilans de 2024, de nouvelles modalités de restitution en ligne qui devraient permettre à terme d'alimenter une réflexion plus collective et partagée sur les dispositifs.

Etude auprès des adhérents du PRMA

Entre septembre et novembre 2024, nous avons enquêté auprès des adhérents pour connaître leurs activités, leurs projets et leurs besoins.

- réalisée sur le le second semestre de l'année, cette étude a été menée auprès de 108 adhérents ;
- au terme de la phase de collecte (octobre - novembre), 68 structures (63% des adhérents) ont répondu au questionnaire. L'analyse des données se fera en décembre 2024 et janvier 2025 ;
- les résultats de l'enquête ont été restitués en ligne en janvier 2025 via l'application Dataviv By Sphinx : DATAVIV'd.dataviv.net

PRMA - Rapport d'activité 2024

Les résultats de ce travail demandent à être précisés par un traitement plus approfondi en 2025. Mais plusieurs enseignements méthodologiques ressortent d'ores et déjà de la mise en œuvre de l'étude en 2024 : un niveau de participation des adhérents plutôt satisfaisant, un besoin important de relance pour atteindre ce niveau de participation, un besoin de soutien personnalisé à la réponse au questionnaire... Ceci nous incite à développer la dimension "participative et partagée" en amont de la collecte des données, c'est-à-dire dans la phase de conception du questionnaire.

Participation au groupe de travail POPP

Guillaume Samson, chargé de l'observation, a participé à 3 réunions de POPP en visio conférence. Ce groupe de travail est coordonné par la structure qui administre la plateforme d'enquête gimic que nous utilisons pour nos travaux. De façon collaborative, le groupe de travail cherche à mieux harmoniser et articuler les études d'observation au niveau national.

Accueil d'un stagiaire

Durant le mois de décembre 2024, nous avons accueilli, pour un stage de deux semaines, Roman Delaine étudiant en Licence de Sciences sociales de l'université de La Réunion. Il a participé à l'analyse des données de l'enquête menée auprès des adhérents. Ce stage a fait l'objet d'une convention avec l'université de La Réunion.

La valorisation du patrimoine musical de La Réunion et de l'océan indien

La Phonothèque Historique de l'Océan Indien

Réponse à un appel à candidature

En janvier 2024, l'équipe de la PHOI a soumis un projet intitulé « La Phonothèque Historique de l'Océan Indien : Collecter, sauvegarder et faire vivre le patrimoine musical » dans le cadre de l'appel à manifestation pour le FEDER INTERREG VI OI 2021-2027.

- Dossier Feder 21-27 : dépôt effectué en janvier 2024, en attente d'instruction.

Activités en continu

La PHOI a poursuivi ses efforts de numérisation, d'indexation, et de mise en ligne des archives de phonogrammes sur le site phoi.io, dans la section « Archives ». Ce travail vise à préserver les documents tout en facilitant leur accès au public et aux chercheurs.

- 430 phonogrammes indexés, représentant 980 titres.

Maintenance des serveurs : Mise à jour régulière des systèmes et des logiciels, surveillance des performances pour prévenir les incidents, et sauvegarde continue des données.

Aide aux porteurs de projet

- Maureen Ragoucy : Aide pour établir des contacts avec des artistes féminines et création d'une playlist de musiques matrimoniales pour l'exposition « Au-delà des voix » présentée à la longère

PRMA - Rapport d'activité 2024

Sudel Fuma de Saint-Paul (7-29 mars 2024) et lors des Journées Européennes du Matrimoine (21-28 septembre 2024 à Ravine des Cabris).

- Association Île du Monde : Participation au projet de réflexion sur la mobilisation des programmes européens dans les régions ultrapériphériques françaises.
- Nathalie Trinca et Eric Lebeau : Assistance documentaire pour la préparation de projets artistiques.

Collaborations et partenariats

- Stella Matutina : Partenariat scientifique.
- FNAC et Crédit Agricole : Partenariats financiers pour la production et la distribution de la 1ère Compilation Takamba.
- Mouvman FH+ : Participation aux Journées du matri-patrimoine (21 septembre) avec la mise à disposition d'une playlist de voix féminines patrimoniales du fonds de la PHOI, pour un set de DJ Messkla.
- Centre de Ressources Pierre Macquart : Partenariat scientifique et documentaire pour la réalisation de l'exposition "Eritaz zarboutan" rendant hommage à René-Paul Elleliara, dans le cadre de la fête de la musique de la ville de Saint-Pierre.

Représentation, communication et renforcement du réseau

- IOMMA (4-6 juin) et Francofolies (6-8 septembre) : Présentation du travail de sauvegarde et de l'outil phoi.io aux professionnels du secteur.
- Journées Académiques de l'Éducation Artistique et Culturelle (JAEAC), Théâtre des Sables (20 mars) : Présentation des actions de sauvegarde et du site phoi.io pour la médiation culturelle.
- Journée d'information au Kerveguen : Rencontre avec le public pour présenter les activités du PRMA, le 21/06/24.
- Échanges avec des professionnels nationaux (BNF, FAMDT, Maison des Cultures du Monde, etc.).
- Participation aux 1ères Rencontres autour des archives sonores nationales "No.s Archive.s No.s Futur.e.s" organisées par la FAMDT à Rennes, les 20 et 21 novembre.

Le label takamba

Ce label, dédié au collectage et à la réédition d'enregistrements anciens, existe au sein du PRMA depuis 1998. De sa création jusqu'en 2018, il produisait en moyenne un album en format digipack ou digibook par an, sous la responsabilité de la chargée du patrimoine. Avec la création de la PHOI, qui a facilité l'accès aux enregistrements d'époque et aux captations de terrain poursuivies au fil des années, les éditions au format CD ont été fragilisées. De 2020 à 2024, le directeur du PRMA a été responsable du label, qui est resté inactif. La chargée du patrimoine en a repris la responsabilité depuis juin 2024, de sorte à relancer les productions attendues par le public.

Production du 20^{ème} album Takamba (partenariat FNAC et Crédit Agricole)

Après plus de dix ans d'absence, le label Takamba renoue avec la production musicale en produisant son 20^{ème} album, marquant un retour très attendu. Bien que cette production ne soit pas inscrite initialement au programme d'activités 2024, elle voit le jour grâce aux efforts de l'équipe du Patrimoine, qui a concrétisé des partenariats financiers avec la Fnac et le Crédit Agricole. Ceux-ci ont permis de lancer ce projet ambitieux : la première compilation du label sur un double support vinyle. Mis en vente le 07/02/25 dans tous les magasins Fnac de l'île et sur le site du PRMA, ce nouvel album met en lumière quatre artistes réunionnais : Henri Madoré, Jules Arlanda, Luc Donat et Alain Peters.

Opération de promotion du label en partenariat avec la FNAC

Pour stimuler l'écoulement des stocks de toutes les références du label toujours disponibles en format cd, des opérations marketing au sein des magasins Fnac de l'île ont été programmées. Durant les mois de septembre et de décembre, une mise en avant des coffrets à prix promotionnels permet, après déduction des versements des royalties, de financer un retirage ou une future production.

Les expositions et actions de médiation

Durant l'année, plusieurs expositions ont été organisées en collaboration avec des partenaires culturels :

Location d'expositions

- "Tschiéga ségas, musiques et danses de l'océan Indien" : Cette exposition a été louée par le service culturel de la ville de Saint-Pierre et présentée du 18 au 29 juin à la Médiathèque Raphael Barquissieu. Elle s'est inscrite dans le cadre des festivités de la fête de la Musique.
- "Maloya, musique traditionnelle de La Réunion" : Commandée par le service culturel de la ville de Saint-Pierre, elle devait être présentée du 9 au 19 décembre à la Médiathèque Raphael Barquissieu, dans le cadre des célébrations de la fêt kaf. La commande n'a finalement pas pu être passée par le service culturel de la ville de St Pierre. Cette dernière s'engage à louer l'exposition en 2025.

Collaboration autours d'expositions dans le cadre de partenariats scientifiques

La PHOI, qui œuvre pour la sauvegarde et la valorisation des archives musicales, a collaboré avec différents acteurs culturels en fournissant des documents archivistiques audio, écrits et iconographiques. Les partenariats ont permis la réalisation des projets suivants :

- Exposition "L'Eritaz Zarboutan - René Paul Elleliara" : Présentée au Centre Pierre Macquart de Saint-Pierre du 19 juin au 5 juillet 2024.
- Exposition dédiée à Gramoun Lélé : La PHOI a fourni à Jean-Fred Philéas (porteur du projet) des documents historiques iconographiques et sonores en vue de sa réalisation.

Accueil de stagiaires

Au cours de l'année 2024, le pôle patrimoine a accueilli deux stagiaires, qui ont à l'issue de leur formation obtenu leur diplôme respectif :

Du 4 mars au 14 juin

Mercedes Mingam, professeur de piano au Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR), et étudiante en master d'Anthropologie à l'Université de La Réunion.

Travail réalisé : Transcription des partitions des œuvres de Narmine Ducap, (Auteur-Compositeur-Interprète). Ces documents seront publiés sur le site de la PHOI en 2025.

Du 1er au 12 juillet

Emmanuel Turpin, étudiant en DNSPM Musiques Traditionnelles et en L3 Musicologie au Pôle Aliénor de Poitiers.

Travail réalisé : Analyse du fonds Jean-Pierre La Selve, légué à F. Précourt en 2016, en vue de son intégration au fonds archivistique de la PHOI.

Gouvernance, ressources humaines et conditions matérielles

Réforme statutaire

Les membres du bureau ainsi que le Conseil d'administration du PRMA ont poursuivi, en 2024, leurs échanges sur l'évolution des statuts de la structure. Ces échanges ont abouti à deux nouvelles versions, une produite en juin, l'autre en décembre. L'une et l'autre redessinent les contours de la gouvernance associative, en laissant plus ou moins de poids aux partenaires institutionnels. La proposition de décembre a été rédigée par l'avocat Guillaume Clément sous la houlette du bureau. Aucune des deux versions n'a été votée en 2024 et le travail de concertation se poursuit en 2025.

Ressources humaines

Les ressources humaines ont constitué un sujet important de l'année 2024. Cela faisait suite à plusieurs témoignages de mal être au travail et de tensions au sein de l'équipe salariée.

Accompagnement RH

Suite aux conclusions de l'audit du Conseil Régional et au diagnostic de la médecine du travail, l'équipe du PRMA a bénéficié, au second semestre 2024, d'un accompagnement de la part du cabinet Inov Conseil. Cet accompagnement faisait suite aux difficultés relationnelles et organisationnelles croissantes rencontrées par les membres de l'équipe du PRMA depuis plusieurs années. Des ateliers de travail et entretiens personnalisés ont eu lieu afin, d'une part, de diagnostiquer la situation et, d'autre part, de préfigurer un accompagnement plus approfondi en 2025. Ces ateliers ont permis de poser plusieurs problèmes qui ont un impact sur la qualité de vie au travail des salariés : déficit de management, crise de sens, questionnement sur l'activité de la structure, manque de perspectives...

Départ de la Direction

Suite au départ du directeur en octobre 2024, l'équipe du PRMA n'a pas engagé l'accompagnement qui avait été envisagé initialement au terme de la phase de diagnostic. Suite à

la réunion du Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale organisée en décembre 2024, il a été jugé plus opportun d'attendre le recrutement d'un.e nouveau.ille directeur.rice avant d'engager l'équipe du PRMA dans une démarche de ressources humaines.

Locaux

Suite au déménagement de décembre 2023, nous avons investi nos nouveaux locaux situés au Port de façon provisoire et incomplète en raison du projet de partager l'occupation du bâtiment avec une autre association. L'inadéquation des locaux et de nos activités s'est faite sentir comme prévu, tant sur le plan de leur situation géographique (excentrée) que de leur agencement interne (qui rend difficile la tenue de réunions professionnelles).

Cette question a été mise à l'ordre du jour de plusieurs réunions de gouvernance, les parties prenantes reconnaissent toutes que le PRMA ne pouvait occuper ces locaux qu'à titre provisoire et cherchent une solution à ce problème. L'occupation de locaux en cours de construction à Saint-Paul est la solution actuellement la plus avancée.

Pour conclure...

L'année 2024 amorce une période de transition importante pour le PRMA, qui se traduit dans le champ de la gouvernance — avec une réflexion sur la réforme statutaire — , les ressources humaines — avec le départ du directeur et un accompagnement RH — et les activités. A ce chapitre, on retiendra en particulier :

- la dernière année de fonctionnement de Tournée générale sous sa forme actuelle qui modifie, de fait, la façon dont le PRMA déploie ses intervention dans l'écosystème local (diffusion locale vs export/visibilité numérique) ;
- la consolidation de l'activité d'information - ressource et la préfiguration de nouvelles méthodes de consultation du secteur par l'observation ;
- la reprise du label Takamba en parallèle de la PHOI.

Au terme de 2024, le PRMA fait donc face à plusieurs échéances et enjeux particuliers qui détermineront son avenir : recrutement d'un nouveau directeur.rice, renouvellement partiel ou total des membres du Bureau, réforme de la gouvernance, redéploiement de ses activités en relation à ses missions et son ancrage territorial...